CVS du 23 avril 2016

<u>Présents</u>: Mmes GRISSOLANGE, DESORMIERE, NEBOUT et AUBERT, Mrs MARCET, CHARLES et GRILLOT <u>au titre des résidents</u>.

Mmes CHABROL et GILLOTEAUX, Mr ANDREau titre des familles.

Fanny L'HANTOEN, infirmière, Mr FONLUPT, directeur.

Mme PORTE, au titre du CA de l'AGA Maison St Joseph.

Absents excusés: Mmes LOEW et BEST (familles), Mmes GARCIA et PRADELEIX (salariées) Mme BRIAIRE (démissionnaire), Mr THOMAS (représentant de l'AGA).

Mme PORTE est désignée secrétaire de séance

1- Mme GRISSOLANGE procède à la <u>lecture du compte-rendu de la</u> <u>réunion du 24 octobre 2015</u>, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Une mise au point est faite relativement aux soins de manucure ou pédicure qui sont effectués sur rendez-vous, rien n'a changé sur ce point. Les ongles peuvent être coupés au moment de la toilette mais cela peut s'avérer quelquefois très délicat, surtout au niveau des pieds et il est alors nécessaire de faire appel à la pédicure.

Mr ANDRE aimerait savoir où en est-on face au gaspillage alimentaire? L'analyse des causes de ce problème est en cours. La sensibilisation à ce gaspillage doit être largement partagée dans l'Etablissement.

2- Résultats comptables 2015 et tarifs 2016

Le résultat 2015 relatif à l'hébergement est à l'équilibre, pas celui de la dépendance qui affiche une perte de 32 000 euros. Quant à la partie Soins elle est aussi en déficit de presque 24 000 euros. Cela est lié aux remplacements de personnel absent (recours à l'intérim). L'établissement

tâche de faire au mieux sachant qu'aucune réserve ne permet d'assumer ces déficits.

Mr FONLUPT rappelle le problème que pose l'absence d'augmentation de la dotation du Conseil Départemental. Il évoque ensuite le courrier adressé aux familles de résidents à propos de ce problème financier. Un courrier en ce sens a également été adressé aux différents responsables d'Associations rappelant la hausse générale du coût de la vie. Même si les résidents ne paieront pas beaucoup plus cher en 2016 qu'en 2015, on ne pourra pas continuer de cette façon, on se trouvera en déficit structurel grave. Le souci est général, par exemple, les établissements du département du Nord doivent fonctionner avec un budget amputé de 3% !!! Que faire dans la mesure ou environ 80 % de nos dépenses est liée au frais de personnel, alors même que celui-ci n'est pas assez nombreux ?

Les tarifs sont fixés par le Conseil Départemental, l'avenir s'annonce compliqué. On parle beaucoup du maintien à domicile mais en définitive cela coûte très cher. Il semble souhaitable de choisir un Etablissement très tôt mais... ce n'est pas simple.

3- Citoyennâge 2016 et le point sur les activités

La réunion finale à Vichy se tiendra en septembre 2016, le thème sera : « l'entrée en EHPAD ». Un travail de réflexion sera conduit avec trois Etablissements, Cunlhat, Job et Courpière. En tout, 25 Etablissements travaillent à ce projet, par groupes de quatre, ils sont de plus en plus nombreux Les thèmes sont récurrents mais certains sont demandés par de nouveaux arrivants.

La borne Melo marche bien, elle a été financée par le Lion's Club de Thiers, le Crédit Agricole de Lezoux, et la caisse de retraite IRCEM. L'inauguration aura lieu le 28 avril prochain en présence des donateurs, de membres du Conseil d'Administration et des résidents.

Loriane, animatrice doit avoir son bébé ces jours-ci. Son arrêt de travail s'est conjugué avec celui de Valérie. Gladys, stagiaire a assuré la relève. De ce fait, le Canard, journal de l'Etablissement a pris beaucoup de retard mais Valérie devrait reprendre bientôt. Il faut dire aussi que les activités extérieures devraient reprendre avec les beaux jours.

Information : une délégation du personnel, cadre et non-cadre a été élue.

La fête des familles aura lieu le 2 juillet 2016.

La Saint-Joseph a été célébrée le 19 mars dernier.

L'Etablissement a été sollicité par la Médiathèque de Lezoux qui doit ouvrir au printemps 2017, de nombreux projets se dessinent, visant à créer du lien social.

Questions diverses

Le problème lié aux arrivées d'eau chaude persiste, celles-ci sont très variables. L'origine de ce dysfonctionnement est connue, cela concerne les établissements construits entre 2000 et 2010, période sans législation précise sur la légionellose. C'est le problème des canalisations dans lesquelles peu d'eau circule. Un technicien est venu, aujourd'hui la règlementation existe, d'importants travaux vont être réalisés.

Les panneaux solaires sont toujours en panne. Après l'indemnisation versée par les entreprises fautive, ils devraient être changés et tout devrait pouvoir rentrer dans l'ordre.

Pour ce qui concerne le gaspillage alimentaire, il convient d'en identifier les raisons. Dans l'Ain, des expériences accompagnées par un cabinet d'audit ont fourni des résultats positifs mais cela coûte cher, il faut voir comment cela peut se financer. Peut-être avec l'ARS car ce genre de démarche a le vent en poupe actuellement. En tout cas la réflexion est engagée.

A propos des repas Mme DESORMIERE tient à souligner les gros progrès, en qualité, en quantité et en présentation. Les régimes sont respectés, le régime sans sel en particulier. Une nette amélioration est observée. Il est noté aussi qu'aux salles à manger des unités il fait très chaud. Parfois les repas sont servis froids et ils doivent être pris trop rapidement, surtout le soir, l'organisation est à revoir.

Des bavardages intempestifs de la part du personnel sont à déplorer, nuisant à la relation avec les résidents. Lors d'incidents de ce genre Mr FONLUPT demande que cela lui soit dit, mais précise qu'il gardera l'information confidentielle, pour éviter tout soupçon de délation et d'éventuelles « représailles ».

La toilette des résidents est abordée notamment quant elle est effectuée par quelqu'un du sexe opposé. Mr FONLUPT indique là encore, qu'il souhaite être informé individuellement des difficultés rencontrées.

Autre remarque : quand les référentes sont absentes, cela se fait fortement sentir, d'où la nécessité de recruter des personnes compétentes.

L'ensemble des résidents se montre satisfait de l'organisation des fêtes.

En conclusion: continuons nos efforts!

Mme A.M. PORTE